

Lettre de l'Ambassadeur du Luxembourg aux Pays-Bas à Gaston Thorn (La Haye, 18 novembre 1973)

Légende: Le 18 novembre 1973, face à l'embargo pétrolier touchant les Pays-Bas, Roger Haster, ambassadeur luxembourgeois en poste à La Haye adresse une lettre à Gaston Thorn, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, dans laquelle il détaille les réactions des milieux politiques néerlandais face au chantage pétrolier des pays du Moyen-Orient.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Ministère d'Etat. Affaires étrangères. Dossier 39, 1970-1974 I.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_l_ambassadeur_du_luxembourg_aux_pays_bas_a_gaston_thorn_la_haye_18_novembre_1973-fr-ef33a0cc-eccb-459e-8213-4c77c6b4db21.html

Date de dernière mise à jour: 11/12/2014

Lettre de l'Ambassadeur du Luxembourg aux Pays-Bas à Gaston Thorn (La Haye, 18 novembre 1973)

La Haye, le 18 novembre 1973

L'Ambassadeur du Luxembourg aux Pays-Bas
à
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
Luxembourg

Objet : Question du Moyen-Orient - boycottage arabe des Pays-Bas - réactions néerlandaises

J'ai l'honneur de vous signaler que, de jour en jour, on peut constater aux Pays-Bas un nombre grandissant de voix qui demandent au Gouvernement de faire de la question pétrolière un "test-case" de la solidarité européenne.

Ainsi le leader du P.v.d.A. (parti socialiste), M. Ed van Thijn, vient de déclarer que le boycottage arabe ne modifie en rien l'attitude de son parti à l'égard de la question du Moyen-Orient. Au cas où les Communautés Européennes se révéleraient incapables de faire face à la crise pétrolière, la participation néerlandaise à l'unification européenne devrait être réduite à un strict minimum.

Aussi "la manière dont les pays de la Communauté feront face aux pressions politiques des pays arabes, représentera-t-elle un précédent permettant de mesurer combien l'unification de l'Europe a pris racines".

Dans ce contexte, je vous rends également attentif à la déclaration que le Ministre des Affaires Economiques, M. Lubbers (K.V.P.) a faite le jeudi, 15 novembre 1973, devant la Deuxième Chambre. "Au cas où les Pays-Bas ne bénéficieront pas de la solidarité européenne dans le boycottage arabe, ils doivent mettre fin à l'exportation de leur gaz naturel". Quant au Premier Ministre, il vient de faire une déclaration analogue à la télévision. Outre la Belgique, le Luxembourg, la République Fédérale d'Allemagne, une telle mesure frapperait surtout la France dont 50% à 60% de la consommation intérieure en gaz naturel provient des Pays-Bas.

L'attitude ci-dessus exposée n'est pas seulement partagée par tous les partis politiques néerlandais, majoritaires ou dans l'opposition, mais également par les milieux économiques et financiers.

Au cours d'une visite que j'ai faite le jeudi, 15 novembre 1973 au Professeur Dr. Jelle Zijlstra, Président de la Nederlandse Bank, ce dernier m'a dit qu'en l'absence d'une politique énergétique commune et solidaire des Neuf, il n'y aura pas non plus d'Union Economique et monétaire et que les Pays-Bas seraient forcés de bloquer complètement toute exportation de gaz naturel néerlandais. Le Professeur Zijlstra estime également que compte tenu du développement de la crise énergétique et des problèmes que celle-ci pose à l'Europe, la question du passage de l'Union économique et monétaire de la première à la deuxième étape n'est plus d'actualité et est devenue un "problème d'importance secondaire".

Pour comprendre l'attitude que le Gouvernement néerlandais sera le cas échéant amené à prendre à brève échéance, et plus spécialement à l'occasion de la future Conférence au Sommet, il ne faudra pas perdre de vue l'état d'esprit qui est à présent celui de la majorité des responsables de la vie politique et économique, à savoir un sentiment de désillusion et d'isolement. Désillusion, de n'avoir rencontré jusqu'à ce jour qu'une solidarité purement verbale au sein de la Communauté Européenne, dont les partenaires tardent toujours encore à reconnaître que le boycottage qui frappe les Pays-Bas, vise en réalité l'Europe.

Sentiment d'isolement, car la première fois depuis de longues années, les Pays-Bas ont l'impression d'être la principale cible de l'agressivité arabe et de rencontrer en plus l'incompréhensibilité et l'incompréhension jusqu'en Israël.

Il est certain que la décision des pays arabes du 18 novembre 1973 d'approvisionner sans réduction, à partir

du mois de décembre, en pétrole les pays européens - excepté les Pays-Bas qui continuent à rester frappés d'un embargo total - risque d'accentuer encore davantage le sentiment d'isolement qu'éprouvent les néerlandais et de pousser leur gouvernement à durcir sa position sur le plan de la coopération européenne.

Reste à savoir jusqu'à quel point et par quels moyens, le gouvernement néerlandais pourrait faire assumer, par ses partenaires européens, les conséquences des "malentendus" de sa politique à l'égard d'Israël et des pays arabes. Pour le moment, il est encore trop tôt pour donner une réponse valable à cette question, et cela d'autant plus que, sur le plan européen, le problème qui se pose est peut-être moins celui de l'approvisionnement en pétrole des Pays-Bas que celui du rôle du port et de l'industrie pétrolière de Rotterdam en tant que centre de distribution et de réexportation des produits pétroliers. A ce sujet il est symptomatique que jusqu'à ce jour, la presse et les milieux politiques néerlandais semblent trouver normal et irréversible que le ravitaillement de la Communauté Européenne en pétrole continue, contre tout et contre tous, à s'effectuer par le port de Rotterdam. Aussi, ces mêmes milieux évitent-ils soigneusement de dire publiquement ce qu'ils entendent par le terme de "solidarité européenne", c'est-à-dire s'ils exigent de la part de leurs partenaires la définition d'une politique solidaire et équitable en matière de ravitaillement en produits pétroliers pour les besoins nationaux de chacun des Neuf ou s'ils désirent obtenir en outre de leurs partenaires les appuis politiques et au besoin l'aide financière nécessaire en vue de la sauvegarde de Rotterdam en tant que centre de distribution du pétrole pour une grande partie des pays de la Communauté.